



Les Tops LGI

2025

Du 27 janvier au 27 avril 2025



www.gensdinternet.fr
contact@gensdinternet.fr

Participez aux classements 2025

Bonjour à tous,

En 2025, le secteur de l'influence et du social media a pris **un nouveau tournant**. Il a été plus que challengé par l'arrivée de nouveaux outils d'intelligence artificielle, poussant les uns et les autres à devenir plus créatifs et réfléchis dans les actions à mener pour atteindre des objectifs concrets.

De nouvelles offres ont également vu le jour: l'accompagnement de CEO sur LinkedIn ou de célébrités sur les réseaux sociaux, la réutilisation du contenu dans de l'ads ou de l'affichage, la production de contenus plus poussée...

Pour faire un état des lieux de ce qu'il se passe en 2025 dans l'industrie, **les Tops LGI influence et social media** sont de retour. Destinés aux annonceurs, mais également aux acteurs du milieu, leur objectif est de dresser un vrai état des lieux économique des différentes entreprises qui animent l'industrie et de mettre en avant leurs compétences.

Ces dernières sont invitées à participer à ces classements pour se rendre visibles, comprendre leur positionnement vis-à-vis de leurs concurrents et se positionner comme expertes.

Nos classements se basent sur **des données concrètes**. Vous pouvez retrouver le classement de l'an passé [ici](#).

Intégrer les Tops, c'est faire partie de l'écosystème de LGI, une crédibilité assurée !

Bonne journée,
Myriam Roche
Fondatrice Les Gens d'Internet



Les Gens d'Internet est un média indépendant qui traite de l'actualité des créateurs de contenu et des réseaux sociaux.
SASU - RCS Paris 915102487 - TVA FR87915102487 - 47 rue d'Aboukir 75002 Paris

Pourquoi ces tops

Nous avons pensé ces classements pour quatre raisons principales :

- **Récompenser** les acteurs qui font le secteur de l'influence et du social media en France
- **Valoriser** la créativité et les belles histoires
- **Montrer** le dynamisme du secteur
- **Rendre visible** aux annonceurs, ces acteurs créatifs

Les éléments qui vont être utilisés pour les classements :

Pour réaliser ce classement, nous allons nous baser sur ces informations :

- Chiffre d'affaires en 2023 ET en 2024
- Revenus nets en 2023 ET en 2024
- Nombre de clients en 2024
- Nombre de campagnes réalisées en 2024
- Le budget moyen des campagnes en 2024
- L'effectif des équipes en 2023 ET en 2024
- Informations liées à l'entreprise : date de création, présentation, rachat/levée de fonds, offres...

Le tout est à envoyer **au format PDF via un document ou une présentation.**

L'entreprise participante devra également faire une déclaration sur l'honneur de la véracité des informations partagées.

L'ensemble de ces informations resteront confidentielles. Elles ne seront pas divulguées lors de la publication du classement.

Les critères du classement :

Chacune des 6 premières parties est classée sur 10, selon une grille numéraire. L'entreprise est notée sur 60. C'est à partir de cette note que nous réalisons le classement. Le tout est effectué en interne via un algorithme créé par LGI.

Qui peut participer ?

Les agences françaises qui évoluent dans le secteur de l'influence et du social media peu importe l'industrie (gaming, sport, beauté, voyage...) :

- Agence RP / influence
- Agence de communication
- Agence de marketing
- Agence de talents

- Agence de conseils
- Agence de production
- Plateforme social media
- Plateforme d'influence
- Agence UGC
- ...

Les dates clés :

Les candidatures s'ouvrent le 27 janvier 2025. Elles se terminent le 27 avril 2025.

Les dossiers rendus après cette date auront une majoration de 150 euros HT.

Les participations ne pourront pas être annulées au-delà du 27 avril 2025.

Les droits d'inscription :

Un droit d'inscription vous sera demandé pour chaque dossier déposé. Voici les tarifs mis en place :

- 300 euros HT pour chaque dossier déposé

Les dossiers remis, avec l'accord de l'équipe Les Gens d'Internet, après le 27 avril 2025 feront l'objet d'une majoration de 150 euros HT par inscription. Aucune dérogation ne pourra être accordée. Seuls les dossiers complets avec l'ensemble des éléments demandés ainsi que le versement du droit d'inscription seront pris en compte.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 30 avril 2025. Si le règlement n'a pas été fait, l'équipe Les Gens d'Internet se réserve le droit de ne pas inclure le dossier au classement.

Après réception de votre dossier, une facture vous sera envoyée pour le règlement de votre inscription. Pour toute demande, merci de contacter : contact@gensdinternet.fr.

Options pour vous promouvoir sur Les Gens d'Internet :

En plus de votre dépôt de dossier pour participer aux Tops LGI, vous pouvez également profiter d'offres exclusives (-40% sur les prix habituels) :

- **présence de votre bannière sur notre site et notre newsletter pour une durée de 1 mois** : 450 euros HT
- **publication d'un article pour présenter vos offres, votre équipe, vos récentes campagnes** : 600 euros HT
- **intégration de 12 mois à notre Page Outils LGI** : 800 euros

Envoi des dossiers :

Deux options s'offrent à vous dans l'envoi des dossiers :

- un envoi du dossier par mail à contact@gensdinternet.fr
- un envoi de dossier papier à cette adresse :

Les Gens d'Internet

**47 rue d'Aboukir
1er étage
75002 Paris**

=> merci d'envoyer un mail pour préciser l'envoi de votre pli : contact@gensdinternet.fr et que nous puissions vous confirmer sa bonne réception.

Contestation :

Les classements LGI sont réalisés selon les informations reçues. Une agence n'ayant pas participé à cette étude, ne pourra pas figurer dans les tops.

Le détail partagé par les autres participants ne pourra pas être divulgué à une autre entreprise.

Comment les résultats seront-ils partagés ?

Les résultats seront annoncés lors d'une soirée exclusive réalisée **au début du mois de juin 2025, à Paris**. Ensuite, les classements seront visibles sur notre site, sur une page dédiée.

Facturation

Merci de remplir ce formulaire pour que la facture puisse vous être envoyée et ainsi valider votre participation.

Nom de la société à facturer :

Numéro de SIRET :

Adresse :

Adresse mail de la comptabilité et/ou de la personne à qui envoyer la facture :

Téléphone :

Renseignements bancaires pour réaliser le virement :

Banque : Qonto

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1695 8000 0116 9683 9942 688

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur le virement le nom de l'entreprise ainsi que l'ordre "**Classement influence/social media LGI**".



Les Tops LGI

2025

Merci pour votre participation !



www.gensdinternet.fr
contact@gensdinternet.fr